



## COMMUNIQUE

Suite à la motion déposée le 31 mai 2019 par M. Antoine GUERRINI, conseiller municipal de la Ville de l'ILE-ROUSSE, Vice-président de la Communauté de Communes de l'ILE-ROUSSE Balagne, relative à la mort programmée du port de l'Ile-ROUSSE et de l'activité économique de Balagne, M. Jean -Joseph ALLEGRINI –SIMONETTI, Maire de l'Ile-Rousse, et l'ensemble de sa majorité tiennent à s'exprimer et à :

- Réagir face au manque de respect effronté dont a fait preuve M. GUERRINI vis-à-vis de la majorité municipale en dénigrant de manière cavalière et mensongère le travail réalisé et en les accusant d'avoir fait preuve d'inertie.
- Dénoncer le manque de sérieux du Président de la Communauté de Communes, lequel autorise un de ses élus à proposer une motion sans s'être assuré préalablement de la véracité des informations publiées auprès du Maire de la commune concernée.
- Informer que M. le Maire de l'ILE-ROUSSE n'a pas attendu l'entrée en saison pour se préoccuper du trafic prévisionnel 2019 du port de commerce de la Ville.

En effet, dès le 5 décembre 2018, M. le Maire avait anticipé sur cette problématique et avait saisi M. MATTEI, Président de la Corsica Ferries, pour lui faire part des inquiétudes de la municipalité sur la baisse de trafic de ferries sur le port de l'ILE-ROUSSE.

M. MATTEI s'était, à cette occasion, montré rassurant en lui faisant part d'une stratégie de calibrage du trafic en fonction de l'offre et de la demande et en l'assurant que plusieurs traversées seraient rajoutées sur NICE/ILE-ROUSSE.

Lors d'une entrevue à BASTIA en date du 26 mai 2019, soit 5 jours avant la parution de la motion de M. GUERRINI, M. MATTEI a confirmé alors à M. le Maire qu'environ 40 rotations supplémentaires étaient prévues pour les mois de juillet-août 2019.

- S'insurger contre l'annonce fallacieuse, par communiqué officiel déposé par la Communauté de Communes, sur la tenue d'une réunion « fantôme » en date du 5 juin 2019 entre la Corsica Ferries, sans la présence de M. MATTEI... (?), la CCI2B, l'office des transports et l'ATC.
- Vous féliciter enfin pour votre déploiement d'énergie dans la résolution d'une problématique réglée par anticipation, discrètement et avec humilité par la majorité « dynamique » de la ville de l'Ile-ROUSSE.

*Pour l'ensemble de ces raisons, M. Jean -Joseph ALLEGRINI-SIMONETTI, Maire de l'ILE-ROUSSE, ainsi que l'ensemble de sa majorité demandent réparation et souhaitent ardemment que M. le président de la Communauté de Communes de l'Ile-Rousse-Balagne demande à M. Antoine GUERRINI de rétablir les faits dans leur stricte réalité par communiqué officiel.*